

Adhésion OMS 2010

samedi 1er mai 2010, par [Serge Audouard](#)

Pour adhérer ou continuer à adhérer à l'OMS, rien de plus simple :

ancien adhérent : remplir le document ci-joint et régler le montant de la cotisation (contacter le trésorier / tresorier@omssp.net).

nouvel adhérent : remplir le document ci-joint, et contacter le président (president@omssp.net).